



REJADD

Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement

Association créée le 11 Août 2006 sous le N° 2366 /MATD

Récépissé N° 0609 MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 5 Juin 2012.

Siège : Im. CACIT, 269 Bd de SIO ; non loin de l'église Notre Dame du Liban (Hédzranawoé) B P: 30746 Lomé / Tél: (+228) /90 24 44 28/ 97 30 93 74 / E-mail : rejaddtogo@gmail.com

site web: www.rejadd.blogvie.com / Compte Ecobank Ass REJADD (7080) 141410819801

RETROSPECTIVE DU VISAGE REPRESSIF DU REGIME RPT/UNIR DANS SES MANŒUVRES DE CONSERVATION DU POUVOIR A TRAVERS LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME. (DE 2012 à 2013) CONCU PAR LE REJADD.

I. INTRODUCTION

La République du Togo est un pays situé en Afrique de l'Ouest. Sa superficie est de 56.600 Km² avec une population totale de 6,6 millions d'habitants dont 75% résident en milieu rural. Le Togo est limité à l'Ouest par le Ghana, à l'Est par le Bénin, au Nord par le Burkina Faso et au Sud par l'Océan Atlantique

La Constitution adoptée par le Togo en 1992 et plusieurs fois modifiée unilatéralement par le pouvoir politique en place consacre l'adhésion du Togo aux principes de la démocratie, c'est-à-dire à une gouvernance démocratique matérialisée par la participation citoyenne permanente à la gestion de la chose publique, contrairement à la dictature qui se définit par rapport à une gouvernance arbitraire éprise de coups de force et des actes arbitraires. Ces principes du modèle libéral auxquels le Togo a souscrit sont : la séparation des pouvoirs, le suffrage universel comme mode de désignation des gouvernants, la notion de représentation et le rôle des représentants, le pluralisme politique et la possibilité d'alternance, la primauté de la loi comme expression de la volonté. Le Togo est l'un des rares pays francophones d'Afrique où l'alternance au pouvoir ne s'est pas encore opérée depuis l'avènement de la démocratie. Des élections controversées aux résultats contestés, l'un des caractères spécifiques aux cycles électoraux au Togo, il y a bien des raisons de s'investir, de fouiller et de découvrir afin de ressortir les raisons profondes, les machinations souvent orchestrées qui obstruent l'avènement de la démocratie, la tenue d'élections crédibles devant déboucher sur l'alternance politique au Togo.

Une « Election c'est la désignation, par le vote d'électeurs, de personnes destinées à occuper une fonction politique, économique ou sociale : les élus. Quelles que soient les approches philosophiques, il s'agit sur le plan concret d'un acte juridique de nature collective, d'un contrat politique. La population concernée transfère, par le vote de sa majorité, à des représentants ou mandants choisis, une légitimité pour exercer le pouvoir attribué à la fonction ainsi occupée ». Cette définition confirme en réalité qu'une élection ne peut être organisée que dans un Etat de droit où la suprématie de la loi sur l'arbitraire est établie et où le pouvoir est institutionnalisé. Déjà, nous avons expérimenté au Togo plus de cinq élections présidentielles (1993, 1998, 2003, 2005, 2010) mais les élections au Togo s'identifient à des spécificités qui démontrent la fébrilité de l'Etat de droit et la volonté manifeste d'un système politique résolument engagé à s'opposer par tous les moyens à l'avènement d'une véritable démocratie aux élections crédibles au Togo.

II. LE VRAI VISAGE DE LA VIE POLITIQUE AU TOGO

La vie politique est dominée au Togo de bout en bout par un système politique, qui monopolise de fond en comble le système électoral. Il déroule à chaque élection, son rouleau compresseur dictant des pratiques arbitraires en dépit des règles et procédures établies et la volonté souvent contraire du peuple togolais qui aspire profondément à la démocratie et à l'Etat de droit. Ces pratiques confirment que le Togo est un Etat atypique, spécialiste de coups de force et qui ne peut dans son contexte actuel organiser aucune élection transparente si des mesures démarcatives drastiques et décisives ne sont pas prises par les forces démocratiques, les forces vives de la nation togolaise, les partenaires en développement véritablement soucieux de la gouvernance démocratique au Togo pour restaurer l'Etat de droit et la démocratie au Togo.

Dans le souci de dribbler ses protagonistes sérieux et de donner l'impression de donner véritablement des signes comme associant les tendances politiques diverses à la gouvernance du pays, le système procède à la récupération des opposants sans vision claire pour leur pays mais plutôt préoccupés par des intérêts personnels. Et ceci répond pour le système à deux intérêts immédiats : le signe apparent d'ouverture politique, et surtout la volonté d'affaiblir la mouvance de l'opposition dont son unité constitue un casse-tête politique pour le système. Et comme au Togo, le système est habitué à chapeauter les genoux au détriment de la tête, tout naturellement prédisposée à porter le chapeau, on procède à des débauchages politiques au sein des formations politiques dites de l'opposition pour dire au monde entier que le prochain gouvernement dit d'union nationale comportera des opposants, des responsables de la société civile etc.

1. Le refus d'appliquer les reformes démocratiques promises

C'est la démonstration politique que les accords politiques voulus sont fondés sur la volonté manifeste de torpiller les reformes démocratiques au Togo. Ces accords politiques ayant pourtant contribué à dépanner l'Etat ou à le relancer. A titre d'exemple, plusieurs accords politiques ont été entretenus au Togo et dont la vision était le plus souvent l'engagement de renforcer la démocratie en lançant des chantiers de réformes politiques. Pour être plus concret, l'APG (Accord Politique Global) signé en 2006 au Burkina Faso est sensé relancer le pays après la panne institutionnelle et constitutionnelle entretenue par la modification unilatérale de la constitution de 1992 et surtout les crises institutionnelles de 2005. Lorsqu'il s'agit d'évaluer cet accord et les reformes politiques engagées de 2006 à 2010, point besoin de préciser ici que le régime en place utilise toujours les accords politiques pour se donner une nouvelle image dans le concert des nations et surtout pour se rafraîchir afin de préparer de nouveaux coups de force politiques et électoraux dans l'avenir. Ainsi donc, tous les appels allant dans le sens des réformes démocratiques promis par l'APG ont été balayés de revers des mains par un système désuet qui voyait en ces réformes le fait de s'éjecter soi-même de la vie politique au Togo. Ainsi de dilatoires en dilatoires, et sans forcément engager des réformes politiques, l'on s'approche sans se rendre compte à de nouvelles échéances électorales qui peuvent être tantôt les législatives ou tantôt les présidentielles. Le pouvoir en place sait et en est conscient que seuls des coups de force le maintiennent au pouvoir et que l'arbitraire est son apanage n'en déplaise à ses détracteurs puisqu'il est certain de ses appuis militaires et souterrains qui jouissent de l'impunité.

Somme toute, du coup de force électoral à la répression des contestations, puis aux gestes d'ouvertures politiques qui aboutissent souvent aux accords politiques fondés sur le principe de diviser pour régner, puis à la formation d'un gouvernement d'union nationale et aux refus d'engager ensuite des réformes politiques prévues par ces mêmes accords politiques, il y a lieu d'attirer l'attention des opinions nationales et internationales que ce sont là les phases cycliques d'un système qui entretient depuis 1990 au Togo, la violation systématique des Droits de l'Homme et des enlèvements politiques, la violence politique et surtout des assassinats des hommes politiques, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme sans aucune acquête pour élucider ces cas disparitions.

Quelques que soient les faiblesses de l'opposition togolaises, faiblesses souvent entretenues dans les coulisses par le pouvoir qui utilise les moyens de l'Etat Togolais pour asphyxier économiquement et financièrement les forces démocratiques et pour les fragiliser dans des conditions arbitraires loin de toutes démarches démocratiques pour cette fin, la responsabilité de faire du Togo un Etat de droit, assorti de réformes démocratiques où les droits de l'homme sont respectés incombe avant tout à l'Etat togolais malheureusement indissociable du système en place qui l'incarne. Si aujourd'hui, la démocratie fait du surplace au Togo, c'est la responsabilité première du système en place qui fait obstruction aux réformes démocratiques et entreprend des actions contraires pour se maintenir au pouvoir. Près de 50 ans de pouvoir. Ce n'est pas la démocratie. Un artiste Ivoirien disait : « Président élu une fois, élu deux fois, élu trois fois.....ça devient de la dictature » : « Le Rassemblement du Peuple Togolais élu une fois, élu deux fois, pendant près de 50 ans, c'est la démocratie tropicale du pré carré français ». Ce n'est pas la démocratie aux valeurs universellement partagées, mais c'est la prise en otage d'un peuple et qui frise l'esclavage politique (la privation systématique des libertés civiles et politiques pendant plusieurs décennies). Et quand dans un pareil contexte, les Observateurs électoraux internationaux concluent à la transparence des élections au Togo, d'abord, pour ceux qui ne savent pas, c'est les autorités togolaises elles-mêmes qui se moquent d'eux car disent-elles qu'ils « n'ont rien compris » et il y a de quoi à surprendre les Togolais qui ne peuvent jamais faire confiance à ces Organismes quels qu'ils soient et qui ne veulent pas du bien au peuple togolais mais contribuent à son

asservissement et à sa traite politique par un système radicalement opposé à la démocratie et qui le prive de son droit à l'autodétermination.

Convaincu par sa prééminence ou de son influence sur les différents appareils de l'Etat Togolais, le système RPT/UNIR est persuadé de l'impunité et est confiant d'avoir assujéti les pouvoirs législatif, et judiciaire à l'exécutif. De plus il a une influence terrible sur les medias au plan national et international pour se garantir une très bonne image après des forfaitures perpétrées gaillardement et lâchement: c'est l'Etat togolais qui fait le faux et usage du faux dans les cycles électoraux au Togo et qui entretient la terreur comme système de gouvernance dans un environnement juridique pourtant favorable à l'Etat de droit, au multipartisme, à la démocratie.

C'est dans ce même contexte de fraude et de corruption électorale que les élections législatives du 25 Juillet 2013 se sont organisées. Le système RPT/Unir a une fois encore entrepris des manœuvres obscures pour gagner ces législatives face à une opposition affaiblie et divisée.

2. Le silence complice des nations unies dans la validation des fraudes et corruptions électorales en Afrique et surtout au Togo.

Nous référant principalement aux rôles multiformes que joue la communauté internationale à travers le Système des Nations Unies dans les élections en Afrique, qu'on ne nous dise pas que les Nations Unies ne savent pas et ne sont pas au courant:

- 1- du recensement électoral opéré sur la base des fortes considérations politiques partisans ;
- 2- la falsification des documents électoraux, notamment des procès verbaux par les autorités au plus haut sommet des Etats africains ;
- 3- le non respect des règles et procédures prévues par le cadre légal des opérations électorales ;
- 4- le non respect du verdict des urnes et le refus systématiques des juridictions de dire le droit électoral.

Ces tares électoraux entretenus périodiquement et à chaque élection toujours avec l'accompagnement technique de la communauté internationale à travers le Système des Nations Unies témoignent d'une part que l'ONU méprise et banalise la démocratisation de l'Afrique et d'autre part que les Nations Unies ignorent ou feignent d'ignorer profondément les causes profondes des conflits politiques de nos jours entretenues en Afrique. Nous donnons des exemples précis : les élections de 1993 au Togo organisées avec l'assistance technique du PNUD ont été contestées. Celles organisées en 1998 toujours avec l'aide technique du PNUD ont été également contestées dans les mêmes conditions que celles de 1993. Plus encore, les élections organisées en 2003 puis en 2005 et tout récemment en 2010 au Togo toujours avec l'aide technique du PNUD ont toujours été contestées dans les mêmes conditions de violence que l'on se demande réellement, quel rôle joue principalement l'assistant technique qu'est le PNUD toujours présent, qui aide toujours à organiser des élections sans poser réellement sur le tapis la question de la contestation des résultats au Togo ? Cette question est valable pour tous les pays africains où les élections sont toujours contestées mais toujours organisées avec l'assistance technique des Nations Unies.

Il y a problèmes dans le cas d'espèce. En effet, si nous sommes tous d'avis que les conflits armés en Afrique découlent de moins en moins de l'agression violente entre Etats africains, il n'en demeure pas moins évident que les conflits que connaissent nos Etats en Afrique sont fondamentalement liés aux questions internes aux Etats notamment liées au pouvoir et à sa dévolution. Si les Nations Unies en sont conscientes de cette évidence et continuent de soutenir en toute complicité et dans un silence assourdissant et à des degrés divers la fraude et la corruption électorales en Afrique entretenant le surplace démocratique et la confusion en période électorale en Afrique au nom de l'éternel refrain de l'« accompagnement de la volonté politique des Etats » il est on ne peut plus clair que les Nations Unies sont qu'il l'acceptent ou pas impliquées dans un processus de sabotage de la démocratie en Afrique.

3. Le sabotage programmé du processus démocratique et électoral en Afrique et au Togo en particulier : le double langage de la communauté internationale

L'organisation des élections en Afrique est devenue des occasions exceptionnelles de grandes affaires et d'occasions d'enrichissement de plusieurs intervenants qui se préoccupent plus, des stratégies et mécanismes à mettre en place pour tirer recettes essentielles des cycles électoraux ouverts en Afrique. Pour ces acteurs électoraux, que les processus électoraux se consolident ou pas ce n'est pas leur affaire, mais il faut qu'au terme des opérations électorales qu'ils puissent amasser grâce à des combinaisons indescriptibles, des fortunes pour s'en régaler. C'est ça la vérité. C'est un vrai business entretenu à des degrés divers pour se partager des butins. C'est une gigantesque combinaison aux ramifications nationales et internationales.

Par ailleurs, les intérêts économiques et géostratégiques des Etats influents de la Communauté internationale qui établissent des politiques de validations de deux poids, deux mesures des processus électoraux selon que les fraudes et les corruptions sont entretenues pour maintenir des « protégés qui savent si bien en dépit de leur illégitimité et de leur désavoue populaire garantir des intérêts économiques et géostratégiques de ces Etats influents de cette même communauté internationale » a fait école jusqu'aux élections présidentielles de la Cote d'Ivoire. Nous avons vu des élections boycottées en Afrique mais validées par la communauté internationale. Nous avons vu des compétitions électorales où les opposants ne pouvaient même pas battre librement campagne, mais qui ont été validées par la communauté internationale. Nous avons vu des élections où les urnes ont été enlevées par des corps habillés et des protestataires réprimés dans le sang et dont les crimes sont toujours restés impunis. Cette politique de deux poids, deux mesures et d'appréciation à géométrie variable de la communauté internationale représentée par l'ONU qui apporte toujours et toujours son assistance aux processus électoraux en Afrique, est en réalité un plan de sabotage programmé de la démocratie en Afrique.

Plus encore, avec la crise financière internationale ou la concurrence économique se fait rude en Afrique entre les pays économiquement émergents comme la Chine et les partenaires économiques traditionnels de l'Afrique, le soutien de la communauté internationale à la démocratisation de l'Afrique n'est plus une priorité dans les relations internationales et les Africains doivent se rendre compte de cette réalité que les promesses d'appui à la démocratie en Afrique n'engagent que ceux qui les écoutent et que le processus démocratique de l'Afrique sera beaucoup plus compliqué aujourd'hui qu'hier. Les diplomates, et la communauté internationale continueront en fonction de leurs intérêts dans les pays africains à soutenir la démocratie selon les cas réconfortant ainsi les dictateurs en Afrique afin qu'ils persévèrent et d'être toujours tenaces car les pressions internationales finissent toujours à s'étioler par l'usure du temps et les intérêts des Etats influents de la communauté internationale étant plus importants dans ces pays que de projets hypothétiques de démocratisation de l'Afrique sont des facteurs qui réconfortent les dictateurs qui défient la volonté politique et démocratique des peuples africains.

Dans ces conditions, plus aucune autorité morale, n'existe dans ce monde, ni la CEDEAO, ni la CEMAC, ni la SADC, ni l'UNION AFRICAINE ne saurait incarner une autorité morale influente dotée de pouvoir coercitif à même d'impacter sur les Etats Africain. Ni le Conseil de Sécurité des Nations Unies n'incarne plus d'autorité morale et influente sur les Etats membres des Nations Unies. Le monde est devenu une jungle où seuls ceux qui savent entretenir des rapports de force gagnent toujours des conflits partout dans le monde. Plus personne ne croit en Afrique, ni à l'Union Africaine, ni au Conseil de Sécurité des Nations Unies car par des cumuls de faits vécus ici et là ces institutions ont perdu de leur crédibilité et de leur influence en Afrique d'où la nécessité de penser dans un bref délai à leur refondation pour se crédibiliser et se légitimer aux yeux des citoyens africains et du monde.

I- Récapitulatif non exhaustif des crimes et des abus de droits au Togo de 2012 à 2013 sous le règne évidemment de Faure GNASSINGBE.

Face à la démission ou à la mauvaise organisation des partis politiques d'opposition sans aucune stratégie face à la machine de diviser pour régner du parti au pouvoir, les organisations de défense des DH ont muri l'idée de la création d'un mouvement politique et citoyen composé d'organisations de la société civile et partis politiques. Ainsi naîtra le Collectif Sauvons le Togo (CST) le 4 Avril 2012, avec pour mission de parvenir dans une dynamique unitaire d'actions à un changement radical de la gouvernance du Togo. Le CST est devenu depuis sa création une

casse tête pour le système RPT/UNIR et il essaie par tous les moyens de décapiter le CST de ses dirigeants ses membres par des répressions tous azimuts de tout mouvement contestataire dudit mouvement et par l'arrestation et l'inculpation de ses dirigeants et de ses membres.

Le Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement (REJADD) résume de manière non exhaustive le chapelet répressif et dictatorial et du refus manifeste d'alternance politique par le pouvoir RPT/UNIR.

1. Répressions des manifestations par l'armée togolaise à la solde du régime RPT/UNIR.

C'est ici que l'armée togolaise se discrédite et peut être taxée de connivence dans l'entretien d'un système d'esclavage politique et qui lui retire tout attribut de caractère républicain qu'elle devrait revêtir pour mériter la confiance du peuple togolais. Nous pouvons énumérer entre autres :

Ainsi, le 27 Avril 2012, le CST a tenté d'organiser à la place du monument de l'indépendance, une cérémonie symbolique de profession de foi, mais malheureusement cette action fut étouffée dans son œuf par une répression sanglante de la police togolaise. On dénombre plusieurs blessés graves et l'interpellation de plus d'une dizaine de manifestants.

Les 12, 13 et 14 Juin 2012, des manifestations du Collectif Sauvons le Togo, furent sauvagement réprimées dans le sang par les forces de l'ordre. Des grenades lacrymogènes furent balancées dans des maisons, dans une salle de classe où des enfants passaient leurs examens de fin d'études primaires., dans des églises et contre le saint sacrement de l'église catholique saint martyr de l'Ouganda d'Amoutivé (Lomé), faisant d'énormes victimes, parmi lesquelles on dénombre une trentaine d'élèves du primaire. Ces répressions ont fait plus de **200** blessés dont **32** graves parmi lesquels on compte **2** jeunes filles à moitié brûlées par les éclats des grenades lacrymogènes et **78** manifestants interpellés dont 53 déferés et libérés en Août 2012.

Le 21 Juin 2012, une manifestation de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) à Sokodé fut sauvagement réprimée par la police et plusieurs jeunes arrêtés.

Ce 5 Juillet 2012, un meeting du CST fut interdit par les forces de l'ordre au stade Oscar Anthony de Béniglato. Ainsi les militants du Collectif "Sauvons le Togo" se sont dirigés sur l'ambassade de France à Lomé pour un sit-in. Dans un élan féroce sans précédent, les forces de l'ordre dirigées par le Lieutenant-colonel Yark Damehane le Commandant Mateindou Monpion ont chargé les manifestants à coups de matraques et de gaz lacrymogènes, faisant de nombreux blessés.

Du 21 au 27 Août 2012, suite à l'appel à la désobéissance civile en se basant sur l'article 150 de la constitution togolaise, lancé par le CST, plusieurs manifestations ont été organisées dans plusieurs quartiers de Lomé. Ces manifestations ont été sauvagement réprimées dans un bain de sang par les forces de l'ordre, qui ont utilisé des tirs de gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc. Ces barbaries policières ont fait plusieurs blessés graves dans la seule journée des 21, 127 personnes ont été arrêtées à Bê sur le lieu de la manifestation et dans des maisons au cours d'une patrouille. Parmi les personnes arrêtées 119 ont été libérées le 24 Août, les 8 autres ont été déferées à la prison civile de Lomé.

Le 15 Septembre 2012 : une marche du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement appuyé par le Collectif Sauvons le Togo fut sauvagement réprimée à coups de gourdins cloués, de machettes et d'armes à feu par les miliciens du parti au pouvoir au rang desquels se trouvaient des militaires habillés en tenues civiles, faisant plusieurs blessés graves et des motos brûlées. Rappelons que ces miliciens et militaires en tenues civiles ont été appuyés par les forces de l'ordre déployées pour canaliser la marche. On dénombre plusieurs blessés graves du côté des manifestants et des passants pris pour cible par les milices. « *Dans la foulée*, le 24 octobre, les résultats de l'enquête ont été publiés sur cette barbarie, mais ils n'ont malheureusement pas comblé les attentes des Togolais.

Selon le ministre Yark, les auteurs des actes barbares d'Adéwui ne sont pas des milices du parti au pouvoir. Ce sont, a-t-il indiqué, des jeunes du quartier Adéwui qui, spontanément, se sont retrouvés ensemble pour commettre ces forfaits. **« Lorsque'on parle de milices, cela sous-entend des groupes organisés. Or, en aucun moment, notre enquête ne nous a menés vers des groupes organisés. »**, A-t-il dit tout en indiquant que le procès verbal de l'enquête est versé au Parquet et qu'il appartient au juge de décider de la suite ». Ces enquêtes du colonel Yark ont donc abouti à des conclusions fictives et n'ont en aucun cas inquiété les principaux auteurs de ces actes de barbarie qui circulent toujours librement »

Le 22 Septembre 2012, une manifestation du CST et du FRAC fut interdite par le Ministre de la Sécurité en violation de la loi sur les manifestations, et sauvagement réprimée par les forces de l'ordre avec des jets de grenades lacrymogènes et des arrestations.

Le 05 Octobre 2012, une marche conjointement organisée par le CST et la coalition Arc-en –ciel, à l'occasion des 22 ans du soulèvement du 05 Octobre 1990, prévue pour déboucher devant le palais de justice de Lomé, où ont démarré les manifestations de contestations populaires du 05 octobre 90, la marche a été réprimée par les forces de sécurité. On dénombre plusieurs blessés graves dont le journaliste **Justin ANANI**.

Le 8 décembre 2012, une manifestation des étudiants de l'université de Lomé sur le campus est sauvagement dispersée par les forces de l'ordre. Les étudiants s'étaient réunis en assemblée générale pour défendre leur droit en matière de bourses d'études. Selon les témoins, la police a usé de balles réelles et on compte au moins deux blessés graves avec la main amputée des doigts. Comme à l'université de Kara secouée aussi par les mêmes manifestations, la répression est la seule réponse de l'état togolais face aux revendications légitimes et la détresse des étudiants.

Le 10 décembre 2012, les élèves du Lycée de Notsè, qui sont sortis pour manifester et revendiquer comme leurs camarades des autres villes, les cours considérés comme faits, ont été brutalement réprimés par les forces de sécurité.

Le 10 janvier 2013, une manifestation du CST, qui annonce le début des « derniers tours de Jéricho, prévue sur trois jours, à savoir, 10, 11 et 12 Janvier 2013, fut sauvagement réprimée par les forces de sécurité, faisant plusieurs blessés graves et une vague d'arrestation dont monsieur Alphonse KPOGO du parti politique d'opposition ADDI, trainé brutalement par terre comme un briguant.

Le 14 Mars 2013, alors que les journalistes et professionnels des médias organisaient un sit-in pacifique devant la présidence de la république du Togo. Ils protestent contre une loi liberticide et anticonstitutionnelle récemment votée pour donner à la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication le pouvoir de sanctionner les médias sans passer par la justice. Malgré le strict respect des lois sur les manifestations, les gendarmes ont chargé et agressé les journalistes par des tirs de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc sur des manifestants pacifiques. Le bilan de cette répression est lourd, une trentaine de blessés grave dont le doyen des journalistes Younglove AMAVI, blessé au visage par une balle en caoutchouc.

Le 10 Avril 2013, une manifestation des membres et des sympathisants du parti de l'opposition « Alliance Nationale pour le Changement (ANC) » devant la gendarmerie nationale de Lomé pour soutenir les sieurs Jean pierre FABRE, président national de l'ANC et de Frédéric Abass KABOUA, président du parti MRC Cette convoqués dans le cadre des enquêtes sur les incendies qui ont ravagé les marchés du Togo en janvier 2013. Cette manifestation fut réprimée dans un bain de sang. Plusieurs jeunes ont été interpellés et détenus au commissariat central de Lomé et à la gendarmerie de Lomé. Parmi les jeunes arrêtés, nous pouvons citer, **Messieurs ADJEVI Parfait, AKUE Kpakpo, tous deux, membres de l'ANC.**

Le 15 Avril 2013, la Synergie des Travailleurs du Togo a observé une grève pour exiger l'amélioration des conditions de travail des employés de l'administration publique. Repris par le secteur éducatif, le mouvement entraîne la fermeture des écoles. Ainsi, à leur tour, les élèves descendent dans la rue pour soutenir leurs professeurs

et réclamer la reprise des cours. A Dapaong (dans le nord du pays) les forces armées tirent à balles réelles sur les manifestants. Deux morts. **Anselme Sinandare et Douti Sinanlengue**, deux adolescents de 12 et 22 ans.

Le 23 Mai 2013, une marche conjointement organisée par le CST et la coalition Arc-en-ciel, à l'occasion des 22 ans du soulèvement du 05 Octobre 1990, prévue pour déboucher devant le palais de justice de Lomé, où ont démarré les manifestations de contestations populaires du 05 octobre 90, la marche a été réprimée par les forces de sécurité. On dénombre plusieurs blessés graves et plus d'une vingtaine de manifestants interpellés.

2. Interdiction des conférences de presses

Durant les années 2012 et 2013, plusieurs points de presse, réunions et conférences de la Synergie des Travailleurs du Togo ont été interdite par le déploiement des forces de sécurité sur les lieux. .

Le 25 juin 2012, une conférence de presse du REJADD pour la publication de son rapport sur l'élection présidentielle du 4 Mars 2010 dont le titre est : « **Diagnostic de l'élection présidentielle de Mars 2010 au Togo : un impératif catégorique pour la manifestation de la vérité des urnes et la nécessité d'une refonte totale du système électoral au Togo** », a été empêchée par des menaces et intimidations sur ses membres.

3. Des kidnappings, des agressions, des menaces de mort et des tentatives d'assassinat

Nous citerons au passage :

Les tentatives d'assassinat et d'enlèvement de l'ex président de la CNDH, Me Koffi KOUNTE, qui a été contraint de fuir le Togo en catimini, pour se sauver, suite à la publication du rapport authentique de son organisation, sur les allégations des cas de tortures des détenus à l'ANR par certains hauts gradés de l'armée togolaise;

Des tentatives d'assassinat de Monsieur KODJO Agbéyomé, président du parti politique OBUTS, dans la nuit du 22 au 23 Avril 2012 et de l'ex président de l'ACAT-Togo, Me Gil-Benoit AFANGBADJI, le 20 Avril 2012.

Des informations font état de menaces de morts qui pèseraient sur certains journalistes, regroupés au sein du collectif « SOS Journalistes en danger » et jugés très critiques au pouvoir en place.

4. Des interpellations agressives et des détentions arbitraires

Le 20 janvier 2012, **monsieur ADJEWODO Komlan Gérard** a été interpellé à son domicile par des gendarmes en tenue civile sans mandat et conduit à une destination inconnue. Il serait interpellé aux motifs d'avoir incité des élèves de l'établissement scolaire dans lequel il intervient comme enseignant, au soulèvement et à la violence.

Le 16 Juin 2012, trois responsables du collectif Sauvons le Togo (CST), Mes Zeus AJAVON, Kossi AFANGBEDJI et Rafael ADJARE, ont été interpellés et gardés à la gendarmerie nationale avant d'être relâchés dans la soirée du 17 juin.

Le 19 Juin 2012 aux environs de 6 Heures, un autre responsable du CST, Monsieur AGBEYOME Kodjo, a été violemment interpellé à son domicile et conduit manu-militari à la gendarmerie nationale par le capitaine AKAKPO et ses éléments avec un dispositif militaire très impressionnant. Il a été relâché dans la soirée.

Le 1^{er} Septembre 2012, Monsieur **Pascal A. BODJONA**, ancien Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales et ancien Directeur de cabinet à la présidence de la République, a été interpellé manu-militari à son domicile par un dispositif militaire très impressionnant, conduit par le capitaine AKAKPO du SRI, dans le cadre d'une fameuse affaire d'escroquerie internationale. Rappelons que deux autres personnes ont été arrêtées maladroitement dans cette affaire. Il s'agit de l'homme d'affaire togolais **Bertin Sow**

AGBA, arrêté en 2011 et le **Français Loïk Le Floch-Prigent**, arrêté en septembre 2012 en Cote d'Ivoire puis extradé vers le Togo. Notons que ces trois personnes sont en liberté provisoire après avoir passé des mois de calvaire et de misère dans leurs lieux de détention. Monsieur AGBA Bertin détenu à la prison civile de Tsévié aurait échappé à un empoisonnement. Le Français Loïk Le Floch-Prigent a déclaré sur les ondes de RFI, quelques jours après sa libération que « ***Ce n'est pas une République togolaise. C'est une dictature togolaise*** » pour avoir fait objet de traitements cruels et inhumains lors de sa détention dans les locaux de la gendarmerie nationale.

Le 13 janvier 2013, c'est-à-dire le lendemain des incendies du grand marché de Lomé, Monsieur Gérard ADJA, vice président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Unité un Togo Solidaire (OBUTS) fut arrêté sans aucune véritable enquête préalable dans le cadre de l'enquête sur les incendies des marchés de Kara et de Lomé, survenus le 9 et le 12 janvier

Du 13 Janvier au 28 Février 2013 vingt huit personnes des partis politiques de l'opposition ont été arrêtées dans le cadre des enquêtes des incendies de Lomé et du Kara. Parmi ces personnes arrêtées figurent des dirigeants et cadres de l'opposition togolaise : Kodjo AGBEYOME (président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union Un Togo Solidaire (OBUTS), alliance FRAC), Gérard ADJA (vice-président OBUTS), Alphonse Kpogo (Secrétaire Générale de l'Alliance des Togolais pour le développement intégral (ADDI), alliance FRAC), Jean EKLOU (président de la jeunesse de l'ANC, alliance FRAC), Appolinaire ATILE (Service de sécurité de l'ANC), Taïrou Akpovi (ANC-OGOU), Ouro-Akpo Tchagnao (député ANC). Rappelons que tous ces dirigeants et cadres ont été libérés par sursis et placés sous contrôle judiciaire. D'autres jeunes arrêtés dans cette affaire croupissent encore en prison.

Le 12 Mars 2013, plusieurs jeunes ont été interpellés suite aux mouvements de soutien des membres et sympathisants de l'ANC et du CST lors de l'audition de Fabre à la gendarmerie. Parmi ces jeunes, nous pouvons citer messieurs ADJEVI Parfait et AKUE Kpakpo.

Le 10 mai 2013, Monsieur YAKANOU Étienne Kodjo, membre du parti d'opposition Alliance Nationale pour le Changement (ANC), qui était détenu à la gendarmerie nationale de Lomé, dans le cadre de l'affaire dite des incendies du Togo, décéda par suite de manque de soins. Les autorités togolaises auraient refusé ou retardé de lui prodiguer des soins ou des traitements appropriés.

Rappelons que plusieurs jeunes ont été arrêtés, d'autres libérés par après durant l'année 2012 et ceci à chaque sortie mouvementée du CST dans les rues de Lomé les jours ouvrables.

5. Des convocations judiciaires avec intention d'inculpation des leaders politiques, des journalistes et des membres des OSC de défense des droits

Le 28 Juillet 2013, Madame **ADJOHA Afi Kafui** a reçu une convocation judiciaire pour affaire la concernant. Il s'agirait selon nos sources d'information d'une affaire relative aux troubles survenues après les rumeurs faisant état du vote dans la maison d'un chef traditionnel à Lomé le jour des législatives de 25 Juillet 2013.

Le 14 Décembre 2013, monsieur **Félix NAHM-TOUGLI**, ex journaliste à la radio « LEGENDE » a reçu une convocation de la SRI pour affaire le concernant. Il s'agirait selon nos sources d'information d'une affaire relative à la fameuse interview qu'il a accordée au commandant Olivier AMAH BOCCO. Rappelons que le dernier a été arrêté et déféré à la prison civile d'Atakpamé au sujet de cette fameuse interview, qui selon les autorités togolaises, « appelait l'armée togolaise à la révolte ».

6. Des intimidations et des menaces.

Certains citoyens togolais feraient objet de menaces et d'intimidations au Togo.

Nous citerons tous les dirigeants du CST, de SOS Journalistes en Danger, certains membres des OSC de défense des droits de l'Homme les plus engagées, certains jeunes de l'ANC. Dans sa mission, REJADD a été saisi par certaines personnes ou par leurs proches sur les menaces et les intimidations qu'ils font ou qu'ils ont fait l'objet au Togo par des individus non identifiés. Nous pouvons citer entre autres, **Monsieur ADJEVI Parfait, M.**

MABUDU Ahli Koffi Eric, Mme AWOUDOU Mouniratou, M. LAWSON-DEKPLOKOU Laté, M. NOGLO komla Edem, Mme ADJOHA Afi Kafui, M. GNAOUTO Komi, M.ADJEWODO Komlan Gérard. La liste est longue.

7. La fermeture des organes de presses et des radios privées.

Le 25 Juillet 2013, jour des élections législatives au Togo, alors qu'ils donnaient des informations sur la situation qui prévalent dans le pays et surtout dans les différents centres de vote, le studio de la Radio Légende FM fut envahi par une cohorte de gendarmes. Ces gendarmes, après avoir menacé les journalistes qui animaient l'émission, ont intimé à ces derniers de mettre fin à l'émission et leur ont fait comprendre que la radio est fermée jusqu'à nouvel ordre.

III. CONCLUSION

Nous prions l'opinion nationale et Internationale de comprendre la supposée main tendue de M. Faure Gnassingbé à l'opposition et surtout son projet de réconciliation nationale sous cet angle. En réalité, M. Faure Gnassingbé ne tire pas sa légitimité auprès des togolais car les togolais l'ont toujours sanctionné dans les urnes. Il tire ses victoires électorales de l'armée Togolaise. Ainsi donc, la Cour constitutionnelle taillée sur mesure du Togo peut-elle valider la mascarade électorale et investir son « poulain » en présence de ses pairs de la sous région qui en réalité avaient juste accompli des devoirs diplomatiques de réciprocités, de proximités pendant que les lettres de félicitation à lui adressées ne veulent forcément pas dire qu'il était le vrai gagnant mais ce sont aussi des actes diplomatiques de réciprocités et d'intérêts stratégiques, économiques et commerciaux entre Etats.

En revanche, nous lançons un appel de solidarité aux Avocats engagés pour la démocratie et les Droits de l'Homme, aux forces démocratiques au Togo, en Afrique et dans le monde de nous soutenir pour la manifestation de la vérité des urnes quant à ce qui concerne les élections de 2015 au Togo et pour la lutte citoyenne au Togo jusqu'à l'alternance démocratique pacifique.

Les conditions dans lesquelles les élections du 25 juillet 2013 ont eu lieu sont loin de réunir les conditions de transparence minimale. Nous savons que les élections ne s'organisent pas dans une telle duplicité et dans les mêmes conditions décrites plus haut en France par exemple, au Canada, en Suisse ou au Bénin ou encore au Mali. Et pourtant ce sont des pays francophones aussi. **Et si la démocratie était un régime politique aux valeurs universellement partagées, le Togo n'a-t-il pas le droit de jouir de ses valeurs pour son propre épanouissement démocratique surtout que le cadre juridique des élections est plus ou moins propice à la tenue des élections transparentes ?**

Face à la récurrence des droits de l'homme au Togo, le REJADD invite le gouvernement à œuvrer pour faire disparaître ces petits groupes d'officiers, organisés en milice qui tapissent dans l'ombre au grand appétit du régime et faire punir tous les auteurs avérés des crimes contre les citoyens afin que le respect des droits de l'homme soit établi sur la terre de nos aïeux. Le combat du peuple togolais pour la démocratie est comme le combat entre la vérité et le mensonge ou encore entre la lumière et l'obscurité : tôt ou tard, la vérité triomphera et la lumière s'établira. Nous sommes plus que convaincus, la lutte pour la bonne gouvernance au Togo continue.

Le REJADD dénonce avec rigueur le silence coupable de la communauté internationale qui continue par cautionner l'arbitraire entretenu au Togo par le régime illégitime de Faure GNASSINGBE, arrivé au pouvoir en 2005, en marchant sur plus de mille togolais. Le REJADD estime que si la dictature militaire a sévi si longtemps au Togo jusqu'à le détruire, c'est parce qu'elle a bénéficié de la complicité de certains pays occidentaux

Fort de tout ce qui précède, le REJADD exige :

- ✓ La mise en place d'un gouvernement de transition pour enclencher un véritable dialogue et un sérieux processus de réconciliation des Togolais et organiser locales et les élections présidentielles, qui seront

acceptées par tous, suivant un calendrier consensuel entre les différents acteurs socio-politiques et les partenaires financiers du Togo;

- ✓ L'assignation en justice des auteurs des cas de tortures et d'atrocités révélés par le rapport de la CNDH ;
- ✓ La libération immédiate de tous les détenus politiques sans distinction ;
- ✓ L'ouverture d'une enquête fiable, indépendante et rigoureuse pour démasquer et punir conformément aux textes en vigueur, les forces de l'ordre qui ont tiré des grenades lacrymogènes dans des maisons, faisant des blessés graves et surtout sur les élèves dans les salles de classe de l'école primaire catholique Saint Augustin d'Amoutiévé, faisant plusieurs blessés graves;
- ✓ L'ouverture rapide d'une enquête internationale, sérieuse et indépendante pour éclairer l'opinion nationale et internationale sur les causes de décès d'Etienne Yakanou , arrêté et emprisonné dans l'affaire des incendies des marchés du Togo.
- ✓ La libération immédiate et sans condition de toutes les personnes arrêtées dans cette affaire d'incendies des marchés
- ✓ La recherche des auteurs et des commanditaires de la barbarie et de la sauvagerie du 15 septembre 2012 à Adéwui contre la population, les manifestants du CST, les journalistes et les observateurs des droits de l'homme et leur assignation devant les tribunaux compétents pour qu'ils répondent de leurs actes crapuleux ;
- ✓ L'ouverture d'une enquête sérieuse et indépendante pour démasquer et condamner les forces de sécurité qui ont assassiné les jeunes **Anselme Sinandare et Douti Sinanlengue** en Avril 2012.

Tous unis pour un Etat de droit au Togo et en Afrique toute entière !

NOTA BENE

*Nous lançons un appel à tout togolais qui veut nous aider financièrement pour la réussite de la lutte citoyenne que nous menions pour le respect des droits de l'homme au Togo de le faire à travers notre compte **ECOBANK : « ASS REJADD T 0055 01708 141410819801 08/ Référence internationale ASS REJADD 7080141410819801 »**. Cette aide financière nous permettra de produire en 2014 un rapport solide sur la situation des droits de l'homme au Togo en 2014.*

Fait à Lomé, le 17 Janvier 2013

Pour le REJADD

Le Président National

JOHNSON Kwassi Assiba Biova